



COMMUNIQUE DE PRESSE

Comité de pilotage du Plan de Relance pour la refondation de la Martinique

Bilan d'étape

Ce jour s'est réuni le premier comité de pilotage du Plan de Relance pour la refondation de la Martinique, co-présidé par Stanislas Cazelles, préfet de la Martinique, Alfred Marie-Jeanne, président du conseil exécutif de la CTM, François Bedos, directeur régional des Finances publiques (DRFIP). En présence des principaux acteurs et partenaires, ce premier comité de pilotage a permis de faire le point sur l'avancement de l'accord territorial de relance pour la refondation de la Martinique signé le 11 février 2021 entre l'État et la CTM qui s'élève à 374 M€.

Près de 114 millions d'euros de crédits territorialisés sont d'ores et déjà mobilisés sur des thématiques telles que : la biodiversité marine et terrestre, les entreprises, la résilience aux risques majeurs, le développement énergétique et la rénovation énergétique du bâti, les infrastructures portuaires et les mobilités vertes et soutiennent **près de 200** projets martiniquais identifiés et **cofinancés Etat-CTM**.

Parmi ces opérations figurent notamment :

- ⇒ **Le plan de Relance volet « lutte contre la pauvreté »** accompagne **13 projets** portés par les associations (lutte contre la précarité alimentaire, insertion sociale et professionnelle notamment des jeunes et de lutte contre l'isolement des personnes âgées) pour un montant total de **1,1 million d'euros**

Exemple : financement d'un véhicule poids lourd pour la Banque alimentaire (90 000 euros)

- ⇒ **Le plan de Relance volet « eau et assainissement »** finance **13 opérations prioritaires** de réfection et modernisation des réseaux d'eau pour un montant total de **25,8 M€**

Exemple : travaux de renforcement et de sécurisation de l'interconnexion des réseaux d'eau, zone du Galion à Trinité (2 millions d'euros co-financés Etat-CTM)

40 millions de crédits nationaux permettent également de soutenir des investissements productifs de l'industrie locale et l'accompagnement des particuliers dans leurs démarches éco-responsables (primes rénovation, bonus écologique, primes à la conversion).

CONTACTS

Odile Nacibide, sous-préfète à la relance : 05 96 39 49 65 - secrétaires-dat@martinique.gouv.fr
Oualid Sahtout, service communication : 05 96 39 39 20 - communication@martinique.gouv.fr